

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01175

Numéro SIREN : 843 321 860

Nom ou dénomination : 'WHAT IF' CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2021 sous le numéro de dépôt 7760

'WHAT IF' CONSULTING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 €

Siège social : 5, Place des Courealeurs
Bâtiment J - Le Gabut
17000 LA ROCHELLE

843 321 860 R.C.S. LA ROCHELLE



PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,

Le trente juin,

A dix heures,

Monsieur Bertrand GIRARD,
demeurant à COGNAC (16100), 2, rue de la Poudrière,

Associé Unique de la Société 'WHAT IF' CONSULTING,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Bertrand GIRARD, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Celso *Celso*

U

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 80 141 € de la manière suivante :

✓ Dotation au compte « réserve légale », pour un montant de	4 000 €
✓ Dotation au compte « autres réserves », pour un montant de	76 141 €
	<hr/>
Total égal au bénéfice de l'exercice	80 141 €
	<hr/> <hr/>

Le compte « réserves légales » est porté à 4 000 € et se trouve ainsi doté au minimum légal, et le comptes « autres réserves » est porté à 76 141 €.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Bertrand GIRARD

'WHAT IF' CONSULTING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 €

Siège social : 5, Place des Coureuteurs
Bâtiment J - Le Gabut
17000 LA ROCHELLE

843 321 860 R.C.S. LA ROCHELLE



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 80 141 € de la manière suivante :

✓ Dotation au compte « réserve légale », pour un montant de	4 000 €
✓ Dotation au compte « autres réserves », pour un montant de	76 141 €
	<hr/>
Total égal au bénéfice de l'exercice	80 141 €
	<hr/> <hr/>

Le compte « réserves légales » est porté à 4 000 € et se trouve ainsi doté au minimum légal, et le comptes « autres réserves » est porté à 76 141 €.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Authe à l'original

Certifié conforme
Le Président

Documents financiers

SAS WHAT IF CONSULTING

5 Place des coureurs 17000 LA ROCHELLE

Exercice clos le 31 décembre 2019



Autre Copie


Comptes annuels

Bilan SAS WHAT IF CONSULTING

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19
ACTIF			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	1 400	1 401	-1
Frais de recherche et de développement			
Concessions brevets licences procédés...	2 520	1 918	602
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes/immo.Incorp.			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage			
Autres immobilisations corporelles	23 590	4 175	19 415
Immobilisations corporelles en cours			
Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
TIAP			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	27 510	7 494	20 016
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approv.			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acptes versés			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	8 273		8 273
Autres créances	244		244
Capital souscrit-appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	142 909		142 909
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	151 427		151 427
Charges à répartir/plusieurs exercices			
Prime de remboursement des emprunts			
Ecart de conversion - Actif			
TOTAL ACTIF	178 937	7 494	171 443

Autiphe
à l'origine

Bilan SAS WHAT IF CONSULTING

	Net au 31/12/19
PASSIF	
Capital	
Capital	40 000
dont versé	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation ou d'équivalence	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat	
Résultat de l'exercice	80 141
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	120 141
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS	
AUTRES FONDS PROPRES	
Emprunts et dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	1 972
Fournisseurs et autres dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 317
Dettes fiscales et sociales	30 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 500
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
DETTES	51 302
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	171 443

Compte de résultat SAS WHAT IF CONSULTING

du 19/10/18
au 31/12/19
15 mois

PRODUITS	
Ventes de marchandises France	
Ventes de marchandises Export	
Production vendue de biens France	
Production vendue de biens Export	
Production vendue de services France	209 584
Production vendue de services Export	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	209 584
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	
Autres produits	
Total des produits d'exploitation	209 585
Achats de marchandises	
Variation de stock de marchandises	
Achats matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock de mat. premières & autres approv.	
Autres achats & charges externes	98 777
Impôts, taxes et versements assimilés	611
Salaires et Traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 494
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	
Dotations d'exploitation aux provisions	
Autres charges	
Total des charges d'exploitation	106 881
RESULTAT D'EXPLOITATION	102 703
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun	
Produits financiers de participations	
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.	
Autres intérêts & produits assimilés	
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de V.M.P.	
Total des produits financiers	
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions	
Intérêts & charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nets sur cessions de V.M.P.	
Total des charges financières	
RESULTAT FINANCIER	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	102 703

Compte de résultat SAS WHAT IF CONSULTING

du 19/10/18
au 31/12/19
15 mois

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opération en capital	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	
Total produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	
Total charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	
Impôts sur les bénéfices	22 562
TOTAL DES PRODUITS	209 585
TOTAL DES CHARGES	129 443
BENEFICE OU PERTE	80 141

Règles et méthodes comptables SAS WHAT IF CONSULTING

Désignation de la société : SAS WHAT IF CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 171 443 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 80 141 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 19 octobre 2018 au 31 décembre 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice. Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance comptabilisés en charges.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables SAS WHAT IF CONSULTING

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

*Informations relatives au bilan SAS WHAT IF CONSULTING***INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****Actif immobilisé**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		1 400		1 400
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 520		2 520
Immobilisations incorporelles		3 920		3 920
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		18 000		18 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 590		5 590
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		23 590		23 590
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		27 510		27 510

Informations relatives au bilan SAS WHAT IF CONSULTING**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 920	23 590		27 510
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 920	23 590		27 510
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles**Frais d'établissement**

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution	-1	
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		
Total	-1	

[1] à subdiviser éventuellement

Informations relatives au bilan SAS WHAT IF CONSULTING

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)		1 401		1 401
Autres immobilisations incorporelles (II)		1 918		1 918
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport		2 650		2 650
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 525		1 525
Emballages récupérables et divers				
Total (III)		4 175		4 175
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		7 494		7 494

Informations relatives au bilan SAS WHAT IF CONSULTING**Actif circulant****Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 273	8 273	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	244	244	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	8 517	8 517	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Charges à payer

	Montant
Divers - charges à payer	10 500
Total	10 500

Informations relatives au bilan SAS WHAT IF CONSULTING

*Capitaux propres***Composition du capital**

Capital d'un montant de 40 000,000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 20,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	2 000	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	2 000	20,00

*Dettes***Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	8 317	8 317		
Dettes fiscales et sociales	30 513	30 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 972	1 972		
Autres dettes	10 500	10 500		
Produits constatés d'avance				
Total	51 302	51 302		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

*Autres informations SAS WHAT IF CONSULTING****AUTRES INFORMATIONS******Evènements postérieurs à la clôture***

« La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement ».